

Réunion du 30 mars 2023

Procès-verbal N° 27

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. L. ERAY, JC. PIBOIN, G. MARTIN, M. PINGUET

Excusée : Mme P. BEAURENAUD

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Depuis le début de la présente saison des abus ont été constatés.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

DEPARTEMENTAL 1

Journée du 06/11/22 : LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 - n° 50101.1 – fixé au 16 avril 2023

Journée du 27/11/22 : MARZY 1 / POUQUES 1 - n° 50116.1 – fixé au 08 avril 2023

Journée du 11/12/22 : GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 - n° 50128.1 – fixé au 08 avril 2023

DEPARTEMENTAL 2 Poule B

Journée du 06/11/22 : LA MACHINE 2 / CHATEAU-CHINON- ARLEUF 1 – match n° 50234.1 – fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 3 Poule A

Journée du 23/10/22 : CHANTENAY 1 / SAINT-PERE 2 – match n° 50286.1 – fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 4 poule B

Journée du 26/02/23 : LUTHENAY 2 / NEUVY 1 – match n° 51394.2 – fixé au 16 avril 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 2 avril 2023

DEPARTEMENTAL 2 Poule A

FOURCHAMBAULT 2 / COSNOIS FC 1 – match n° 50170.2

Le match initialement prévu le 2 avril 2023 à 13h est avancé au samedi 1^{er} avril à 17h00

Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 Poule B

VANDESENNE ST HONORE 1 / ST SEINE 1 – match n° 50369.2

Le match initialement prévu sur le terrain de Vandenesse aura lieu sur celui de St Honoré les Bains.

Accord de la Commission.

Journée du 9 avril 2023

DEPARTEMENTAL 1

MARZY 1 / POUQUES 1 – match n° 50116.1

Le match initialement prévu le 9 avril 2023 à 15h est avancé au samedi 8 avril à 17h00.

Accord des deux clubs et de la Commission.

GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 – match n° 50128.1

Le match initialement prévu le 9 avril 2023 à 15h est avancé au samedi 8 avril à 15h00.

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – FORFAITS

Journée du 26 mars 2023

DEPARTEMENTAL 1

LA CHARITE 2 / SUD LOIRE ALLIER 1 – match n°50098.2

Forfait déclaré de SUD LOIRE ALLIER.

S'agissant du 3^{ème} forfait, la Commission déclare l'équipe de SUD LOIRE ALLIER 1 forfait général.

Amende 150€

DEPARTEMENTAL 2 poule A

POUILLY 1 / LA CHARITE 3 – match n°50164.2

Forfait déclaré de LA CHARITE.

S'agissant du 3^{ème} forfait, la Commission déclare l'équipe de LA CHARITE 3 forfait général.

Amende 150€

Coupe de l'Amitié

CORBIGNY 3 / LUTHENAY 2 – match n°51983.1

Forfait déclaré de LUTHENAY.

Amende 40€.

CORBIGNY 3 qualifié pour le prochain tour.

4 – COURRIEL

De la ville de COSNE/LOIRE

En raison de la programmation de rencontres de rugby sur le terrain accueillant également le club du COSNOIS FC, les dates suivantes ne pourront être retenues pour les rencontres du club :

-Dimanche 09 avril 2023

Du club de COULANGES

Attestation reçue de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives le 26 mars 2023.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

5 – DOSSIER TRANSMIS

Par la Commission Statuts et Règlements

DEPARTEMENTAL 4 poule A

ST PEREUSE 1 / TANNAY 1 du 05/03/2023

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du 23/03/2023 donnant match perdu par pénalité aux clubs de ST PEREUSE 3/0 (-1pt, 0 but) et au club de TANNAY 3/0 (-1pt, 0 but).

6 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS

Suite à de nombreux matchs en retard, la Commission des Compétitions Seniors apporte la modification suivante au calendrier général seniors :

- Les journées du 8-9 et 10 avril 2023 sont considérées MR (match remis).

Cette décision a été validée par le Comité de Direction.

7 – COUPES DÉPARTEMENTALES

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les qualifiés

COSNE N3

ST BENIN R2, SNID R2, VAUZELLES R2

ESN 58 R3, NEVERS BANLAY R3, NEVERS CHALLUY SERMOISE R3

ST PIERRE D1

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Les qualifiés

CHARRIN D1, COULANGES D1, GUERIGNY URZY D1, POUQUES D1
CLAMECY D2, CORBIGNY D2, LUZY MILLAY D2, ST ELOI D2

COUPE DE L'AMITIE

Les qualifiés (sous réserve des dossiers en cours)

CIE IMPHY 2
E. MONSUAUCHE-MOUX-BRASSY 1
COULANGES 3
CERCY 2
CHAULGNES 2
E. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1
CORBIGNY 3
COSSAYE 2

COUPE FÉMININE

Les qualifiés

COULANGES 1
Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1
COSNE 1
ENT.POUILLY/MARZY 1
GUERIGNY URZY 1
NEVERS FC 2
SNID 1
ST REVERIEN 1

**LE PROCHAIN TIRAGE DE TOUTES LES COUPES AURA LIEU LE 19
AVRIL 2023 A 18H00 AU SIÈGE DU DISTRICT**

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 - MATCH NON-JOUE

Critérium Féminin

Journée du 4 décembre 2022

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n° 50695.1 – fixé le 21 mai 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 26 février 2023

Critérium Féminin

CHARRIN 1 / SNID 1 – match n° 50666.2

Le match initialement prévu le 26 février est reporté au 21 mai 2023.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 5 mars 2023

Critérium Féminin

FC NEVERS 2 / CLAMECY 1 – match n° 50670.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 16 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 19 mars 2023

Critérium Féminin

COULANGES 1 / SNID 1 – match n° 50675.2

Le match initialement prévu le 19 mars est reporté au 23 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – FORFAIT

RAS

4 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de 10 équipes.

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 30 avril 2023

1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Finale => le 17 juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 6 AVRIL 2023 A 17H00

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.